

Futur cédant ?

Le **Programme d'Aide à l'Installation et à la Transmission en Agriculture** vous propose des actions de formation, de conseil, de communication et d'information pour favoriser la transmission de votre exploitation.

Conseil en amont de la transmission : bénéficiez d'un état des lieux, d'une aide à l'identification des facteurs clés et des étapes à conduire jusqu'à l'arrivée du repreneur

Diagnostic d'exploitation à céder : valeur de l'exploitation, modalités de reprise, perspectives de développement du repreneur

Aide à l'inscription au répertoire départ installation (RDI) : pour encourager les futurs cédants à s'inscrire au RDI en vue de la recherche d'un repreneur

Stage parrainage : il facilite l'installation du porteur de projet en vous permettant de l'accueillir comme stagiaire sur votre exploitation

Prenez contact avec le **Conseiller Transmission** de votre **Chambre d'Agriculture** pour de plus amples informations.

Contacts utiles

Pour m'accompagner et me conseiller tout au long de ma démarche

► Conseillers Transmission Chambre d'Agriculture

Alpes-Maritimes

Robin SIBILLA : 06.27.63.78.55
transmission@alpes-maritimes.chambagri.fr

Bouches du Rhône

Elodie BLANCHET : 07.60.87.73.30 ou 04.42.23.90.06
e.blanchet@bouches-du-rhone.chambagri.fr
transmission@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Var

Aurélia GRECH : 06.22.16.22.50
aurelia.grech@var.chambagri.fr

► Conseillers Retraite MSA Provence Azur

Alpes-Maritimes

Hanissa GOURINI : 04.93.72.68.79 (Après-midi)
gourini.hanissa@provence-azur.msa.fr

Bouches du Rhône

Sonia MIGAYRON : 04.91.16.59.36 (Après-midi)
migayron.sonia@provence-azur.msa.fr

Var

Frederic MARSIEU : 04.94.12.32.31 (Après-midi)
marsien.frederic@provence-azur.msa.fr

► Conseillers Entreprise/Cotisations MSA Provence Azur

Sylviane NAUDIN : 06.81.81.89.93
naudin.sylviane@provence-azur.msa.fr

Muriel CASSELLA : 06.81.81.92.27
cassella.muriel@provence-azur.msa.fr

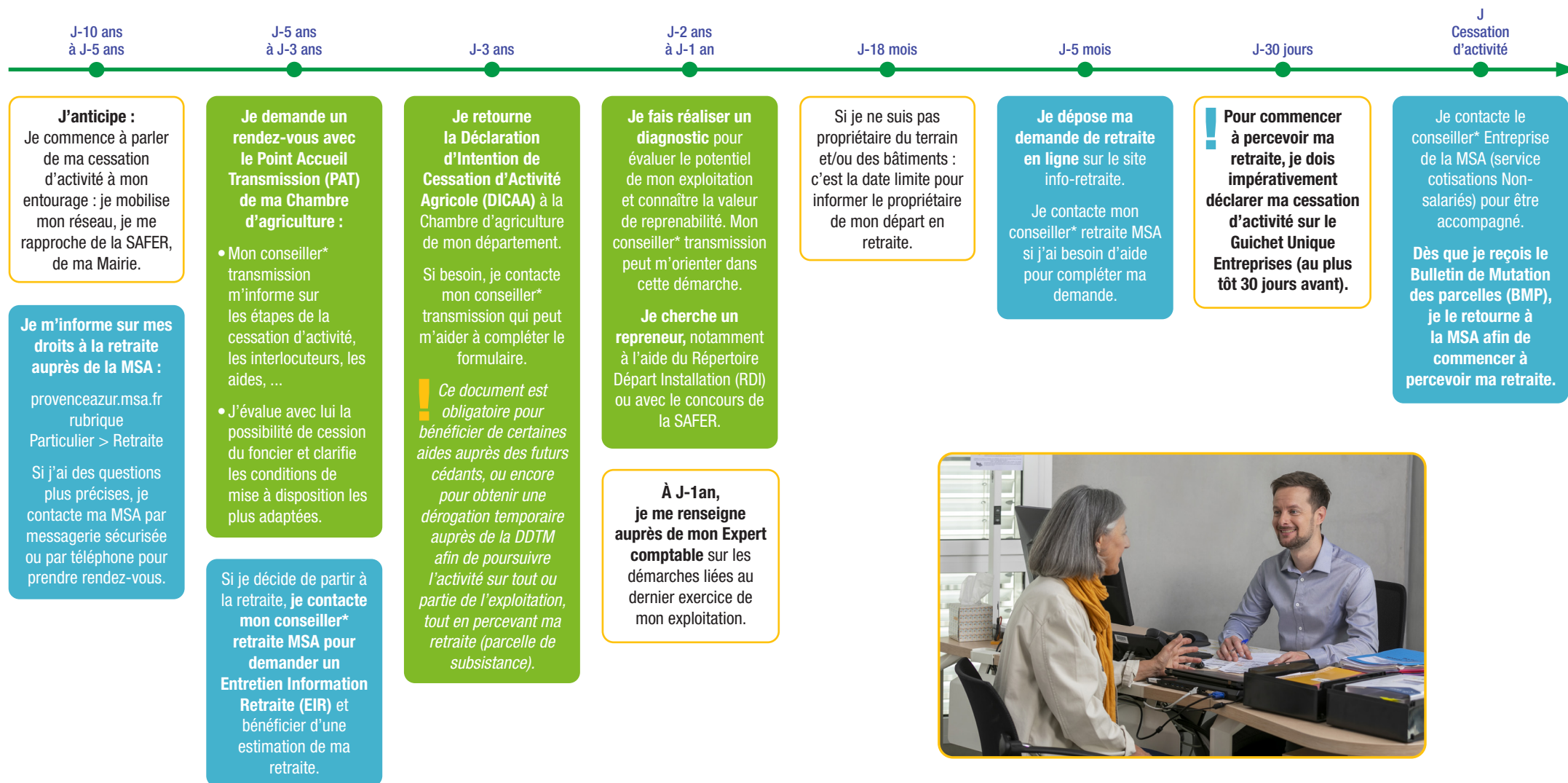


TRANSMETTRE
MON EXPLOITATION
AGRICOLE :
LES ÉTAPES CLÉS

■ Cessation d'activité

Ma cessation d'activité étape par étape

Que dois-je faire ? Quand dois-je le faire ? Qui peut m'accompagner ?



■ Démarches en lien avec la Chambre d'Agriculture



■ Démarches en lien avec la MSA



* Coordonnées des conseillers disponibles au dos de ce document